

APPEL AUX AUTORITÉS ITALIENNES, EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES, AINSI QU'À LA SOCIÉTÉ CIVILE

DE LA PART DES MÈRES, DES SŒURS ET DES FAMILLES DES PERSONNES MORTES OU DISPARUES AUX FRONTIÈRES

Nous, mères, sœurs et membres des familles de personnes disparues ou mortes en tentant de traverser la Méditerranée ou d'autres zones de frontière et d'enfermement, telles que les CPR et les Hotspots, unissons nos voix dans cet appel urgent à la vérité, à la justice et à la mémoire. De la Tunisie, de la Guinée, de la Côte d'Ivoire, du Cameroun, du Sénégal, d'Afghanistan, d'Iran, du Bangladesh, nous apportons nos histoires personnelles, marquées par la douleur, la colère, l'amour, mais aussi les silences et l'abandon institutionnel. Ces histoires représentent des milliers de violences qui ont lieu chaque jour aux frontières, des violences que nous ne voulons plus subir. Les politiques migratoires actuelles transforment le droit de circuler en une condamnation à mort pour ceux qui vivent au sud de la Méditerranée. Avec ce texte, nous voulons exprimer notre condamnation de ce système et présenter nos revendications à ceux qui ont le pouvoir et le devoir d'en répondre.

Pour ceux que l'on appelle « migrants », en ignorant que derrière cette étiquette se cachent des noms, des histoires, des vies, des rêves, des familles et un désir de liberté;

Pour Hedi, Mahdi, Mohamed, Bechir, Ousmane, Moussa, Aisha, Awa, Hamdi, Fedi, Rahman, Anas et Souhail, Wissem, Sajad, Latifa, Hamed, Wahid, Rahim, Abdelrahman, Araf, Hasib, Akef, Atiqullah, Golsum, Roquia, Zahra, Sanogo Banaferima, Waffo Soh Deyo Idriss Ange et tous les autres et d'innombrables autres que nous continuerons à nommer

Nous exigeons la vérité et la justice pour les personnes qui ont perdu la vie ou qui ont disparu dans les zones frontalières.

En particulier, nous demandons:

- **La reconnaissance des mères, des sœurs, des pères, des frères et des familles des personnes disparues**, qui doivent être entendus et informés, traités avec respect, et non pas ignorés, entravés ou criminalisés par les États, les ambassades et les organismes internationaux
- **Faciliter la recherche des proches par les familles**, notamment faciliter l'accès aux **procédures d'identification des corps**, y compris les tests ADN, dans les pays d'origine et les pays européens
- Garantir **la restitution des corps des victimes à leurs familles** et, sur demande, leur rapatriement dans leur pays d'origine, aux frais des Etats. Garantie de l'inhumation des corps dans les lieux choisis par les proches, en Europe ou dans les pays d'origine.
- **L'accès des membres de la famille en Europe et dans les lieux de frontière**, de détention, de décès et de disparition pour rechercher les proches, assister aux procès et procéder aux funérailles des proches dans des lieux de sépulture éloignés de leur pays d'origine. **Facilitation de la délivrance de visas**, par l'intermédiaire des ambassades et des consulats, à tous les membres de la famille des personnes enterrées en Italie à la suite d'un naufrage en mer et d'un décès à la frontière, afin de leur permettre de se recueillir, de se souvenir et de prier sur les tombes de leurs proches dans les cimetières italiens et européens.
- **Enquêtes indépendantes sur les décès dans des circonstances de naufrage**, de non-secours en mer, de décès dans les CPR, les hotspots et les zones frontalières et d'identification.

- **L'accès des familles et de leurs avocats aux dossiers d'enquête sur les décès, les disparitions** et les enquêtes menées par les autorités italiennes, européennes et consulaires concernant les massacres en mer et les décès aux frontières.
- **La condamnation des responsables de l'omission de porter secours**, de l'absence de recherche des disparus, de la négligence et des abus commis dans les lieux d'enfermement tels que les CPR et les Hotspots, en reconnaissant clairement les responsabilités des États
- **Reconnaissance officielle des raisons de ces décès**, des victimes et de leurs familles, pour la réparation des dommages moraux et psychologiques et la non-répétition
- **La commémoration de tous les décès aux frontières**, l'enterrement dans la dignité et le respect des croyances religieuses de la personne décédée et de sa famille
- **La fin des politiques de refoulement, d'endiguement et de violence en mer**, avec l'implication des garde-côtes tunisiens et libyens et de l'agence européenne Frontex, qui causent des morts et des disparitions de personnes, et qui puis **dissimulent et nient cette violence devant la loi, les Etats, les survivants, les familles et la société civile**. Nous exigeons la **garantie d'un sauvetage en mer** pour les bateaux en détresse.
- La mise en œuvre de **politiques migratoires fondées sur les droits humains et des voies d'entrée sûres** permettant de voyager en toute sécurité ; l'ouverture des frontières et la fin du système de visas pour les voyages.
- **Abolition des CPR** et de tous les lieux d'enfermement et de privation de liberté, fin de la détention administrative qui criminalise et tue ceux qui se déplacent, qui réprime la liberté et la dignité humaine.

Nos filles et nos fils, nos sœurs et nos frères n'étaient pas des criminels, mais des personnes en quête de vie, de travail, de liberté, de bonheur, d'épanouissement. Leur mémoire ne sera pas effacée : nous continuerons à nous battre jusqu'à ce que nous obtenions la vérité et le respect. Nous exigeons que notre douleur soit reconnue et que les institutions ne nous criminalisent pas, nous et nos enfants, mais assument la responsabilité morale et juridique de ce qui se passe aux frontières de l'Europe. Ces demandes ne sont pas seulement les nôtres : elles parlent au nom d'autres familles qui vivent dans le deuil, la douleur, le silence et la négligence institutionnelle. Nous parlons au nom de la dignité humaine et au nom de nos fils et filles vivants à qui nous garantissons un avenir différent. L'histoire jugera ceux qui ont su regarder l'injustice en face et ceux qui l'ont ignorée. Ces personnes ne sont pas mortes pour rien. Ce sont des martyrs de la liberté de circulation.

Par cet appel, nous espérons que les autorités italiennes, européennes et internationales ainsi que les acteurs de la société civile nous écouteront et prendront nos demandes au sérieux.

Palerme, 13.06.2025

Jalila Taamallah, Hajer Ayachi, Samia Jabloun, Awatef Daoudi, Kmar Zwebi, Mariama Sylla, Adama Barry, Aminata Mboye, Bintou Toure, Waffo Leandry Soho, Rahman Farazi, Fatoumata Balde, Laila Temori, Farzaneh Maleki, Asif Jafari, Oumaima Mrouki, Zahra Barati, Masuomeh Jafari Mohammadi, Shahid Khan, Duaa Alhlou, Nourhene Khenissi